



SAISON 2019/2020

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 05 novembre 2019

Une réunion des membres du Conseil d'Administration de l'Association des Archers de Kervignac s'est tenue le 05 novembre 2019 de 20h15 à 21h30 au complexe sportif de Kervignac (Salle omnisports n°6).

Cette réunion fut présidée par LE ROMANCER Fanny, Présidente de l'association.

Présents : DUPRAT Mathieu, DREANO Bertrand, FLORENTIN Stéphane, HOURLIER Jean-Pierre, LE BARH Jean-Michel, LE MELEDO Loïc, LE ROMANCER Roland, NESTOUR Mathieu, PINCEMAILLE Patrick, SIMON David.

Invités : --- .

Excusés : LE BORGNIC Christian.

Absents : --- .

L'ordre du jour établi était le suivant :

- 1- Statuer sur des demandes d'adhésion à l'association.
- 2- Organisation concours du 01 décembre 2019.
- 3- Questions diverses / libre expression.

I – Statuer sur des demandes d'adhésion à l'association

Le Conseil d'Administration a statué sur différentes demandes d'adhésions à l'association. Il fait jouer son droit discrétionnaire concernant les personnes, décisions et motifs d'acceptation ou de refus.

II – Organisation concours du 01 décembre 2019

Point sur les inscriptions : 24 le matin et 51 l'après-midi.

Un mail sera adressé aux membres de l'association concernant les modalités de règlement de leurs participations.

Les chevalets sont en cours de débitage et de montage par Jean-Pierre HOUILLIER, une fin de chantier devrait être prévue dans les environs du 15 novembre 2019.

Suite à l'inventaire des placards, nous possédons un stock énorme de blasons principalement de trispots suite à l'organisation du CD de la saison passée. Le club a passé commande de 10 blasons diamètre 80, 50 Trispot diamètre 40 poulie et 100 diamètre 40.

La salle sera disponible à partir du samedi 31 novembre à 13h pour l'installation. Un formulaire d'inscription sera adressé aux archers pour que les bénévoles puissent se faire connaître et s'inscrire pour les repas.

Les responsables de chaque groupe de travail sont :

- Pour la réception : Christian LE BORGNIC et Bertrand DREANO
- Pour la salle : Mathieu NESTOUR
- Pour le greffe : Mathieu DUPRAT
- Pour la direction : Fanny LE ROMANCER

Les gobelets consignés ont été commandés et seront réceptionnés le 25 novembre et devront être retourné au plus tard pour le 06 décembre.

Les feux seront à Arzon, Fanny TARRAGO ou Jean-Michel LE BARH les récupérerons.

III – Questions diverses / libre expression

Une demande spécifique concernant une réduction sur une licence suite à une blessure fut demandé, le conseil d'administration se positionne sur le refus de la demande.

Le Conseil d'Administration souhaiterait avoir une relation plus saine, et proche, avec les services de la mairie. Une demande de rencontre mensuelle ou trimestrielle sera adressée à la mairie.



Mme LE ROMANCER
Présidente



Mr SIMON
Secrétaire



Mr LE BORGNIC
Trésorier